



## ***Note à l'attention des familles d'élèves des classes de Troisième***

### ***Rentrée 2012/2013***

*Si vous souhaitez faire une demande de bourse pour l'entrée  
de votre enfant en classe de Seconde  
(professionnelle, d'enseignement général ou technologique),*

- **même si vous percevez actuellement une bourse de collège,**
- **même si vous ne connaissez pas la classe et l'établissement que votre enfant fréquentera à la rentrée scolaire 2012,**

### ***Vous devez dans les meilleurs délais :***

- 1- Renseigner la fiche d'auto-évaluation afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'attribution fixées pour cette aide financière à la scolarité.
- 2- Après cette vérification, retirer un « dossier de demande de bourse nationale de lycée » **auprès du secrétariat du collège -porte 24-** de 10 heures à 12 heures.
- 3- Remettre au collège dans les plus brefs délais **jusqu'au 15 Mai 2012** (*date limite*) le dossier complet au secrétariat du collège-porte 24- **en échange d'un accusé de réception**, (ce document valide le dépôt de votre dossier, il nous sera indispensable pour les éventuels litiges).

